

344  
LA QUESTION DE LA MARTINIQUE

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE  
A PITRE  
POINTE

# RÉPONSE

aux calomnies et aux diffamations

DE

M. GÉRAULT-RICHARD

PAR

J. LAGROSILLIÈRE



GROUPE SOCIALISTE DES ANTILLES

76, rue de Bondy, 76.

—  
PARIS (X<sup>e</sup>)

1903

60379

MANIOC.org

Réseau des bibliothèques  
Ville de Pointe-à-Pitre

MANIOC.org  
Réseau des bibliothèques  
Ville de Pointe-à-Pitre

LA QUESTION DE LA MARTINIQUE

---

FB  
323  
LAG

# RÉPONSE

aux calomnies et aux diffamations

DE

M. GÉRAULT-RICHARD

PAR

J. LAGROSILLIÈRE



60399

GRUPE SOCIALISTE DES ANTILLES

76, rue de Bondy, 76.

—

PARIS (X<sup>e</sup>)

1903



## M. GÉRAULT-RICHARD

---

Dans la *Petite République* du 30 avril, M. Gérard-Richard s'est livré contre moi à une de ces brutales et odieuses agressions dont il a le secret. Le lundi 4 mai, par ministère d'Oscar Uhry, huissier à Paris, j'adressai au gérant de son journal, une protestation mesurée et ferme, que, pour rester fidèle à ses nobles traditions, il ne publia pas.

M. Gérard-Richard — pour faire ses mauvais coups — baillonne ses victimes.

Mais je suis récalcitrant.

Dans le *Socialiste* du 10-17 mai, je me suis expliqué en ces termes :

En deux colonnes et demie de son journal, M. Gérard-Richard m'a couvert d'ordures. Légitime colère. Il y a de quoi.

Depuis huit mois, des scandales sans nom affligent la Martinique. Comme c'était fatal, les capitalistes ont voulu drainer tout l'or de la souscription internationale et dépouiller les prolétaires de leur part des secours

que la pitié universelle destinait aux sinistrés de tout ordre et de toute classe. Pour cette œuvre de spoliation, ils ont trouvé dans le pouvoir central et l'administration locale des complices dociles. L'île a été militarisée; les travailleurs et les socialistes ont été traqués sans merci. Une presse immonde a répandu sur nos compatriotes de couleur, les calomnies les plus infamantes. A l'abri des forces sociales ainsi coalisées avec les forces de la nature, les patrons usiniers ont pu librement poursuivre la surexploitation économique et politique des travailleurs martiniquais.

Depuis huit mois, sans repos ni relâche, je me débats dans une atmosphère de mensonges et d'équivoques pour faire entendre la vérité et émouvoir l'opinion socialiste de France. Et depuis huit mois, mes camarades et moi, nous trouvons en face de nous, insaisissable et mystérieuse, une influence qui paralyse nos efforts et étouffe notre voix.

C'est M. Gérault-Richard.

Pourquoi? La raison en est simple. Dans ces Antilles, où il est allé chercher un siège que lui refusait la métropole, M. Gérault-Richard, pour être élu, s'est livré corps et âme au patronat usinier. Il a prêché la solidarité des classes, l'entente du capital et du travail, la réconciliation des exploités et des exploités.

L'homme était gagné. Il fallait qu'à son tour, il payât son tribut. La Martinique

était le gage de cette alliance. Au moins scrupuleux des usiniers antillais, à M. Fernand Clerc, à qui il devait son élection à la Guadeloupe, il avait promis, en échange, l'appui électoral des socialistes martiniquais. Il avait ainsi disposé de nos consciences. Mais il avait compté sans nous.

J'étais candidat. Après le premier tour de scrutin, entre mes deux concurrents, le radical Percin et le réactionnaire Clerc, je me désistai naturellement, sur l'ordre de mon comité fédéral, pour le premier. Les plans de M. Gérault-Richard étaient bouleversés. Il ne pouvait payer sa dette à M. Clerc!

C'est alors qu'il m'envoya cablogrammes sur cablogrammes : il me suppliait de toutes ses forces d'apporter mon désistement à son compère, le réactionnaire Clerc. Vains efforts! Les socialistes de la Martinique refusèrent de se déshonorer.

Après la catastrophe, l'alliance de M. Gérault-Richard et des usiniers s'affirma plus encore. Je vins à Paris, chassé de la Martinique par le malheur. Je voulais espérer, malgré tout, qu'il n'y avait peut-être qu'erreurs et faux calcul de la part de M. Gérault-Richard. C'est dans ces conditions que je repris, avec lui et avec son entourage, mes relations antérieures. D'accord avec tous mes amis du « Groupe socialiste des Antilles », je lui transmis, avec une insistance fiévreuse, les objurgations de nos camarades de là bas.

Il fut sourd, implacablement sourd. C'est alors que, dans un éclat public, dans son

propre bureau, je me séparai violemment de lui. Et dès ce moment, mes amis et moi, nous avons eu, contre notre propagande, en même temps que la résistance du ministre des Colonies, la haine intéressée et complice de M. Gérault-Richard.

Devant cette coalition hybride, nous résolûmes de tenter un effort suprême, pour en appeler à l'opinion. Sous ma propre signature, je dénonçai, dans le *Mouvement socialiste* et l'*Aurore*, d'abord, et en brochure, ensuite, les scandales capitalistes et administratifs de la Martinique. A son tour, le « Groupe socialiste des Antilles » porta à la connaissance du public, avec documents et faits à l'appui, *le cas Gérault-Richard*.

\*  
\* \* \*

Qu'a répondu le rédacteur en chef de la *Petite République*? Dans l'impossibilité de se défendre contre des faits écrasants, il a employé la méthode classique : *la diversion*.

Au lieu de s'expliquer avec le « Groupesocialiste des Antilles », il s'en est pris à moi. Il m'a accusé de toutes les infamies : je ne suis plus qu'un escroc, traînant dans la métropole mes convoitises inassouvies. Je n'ai plus le droit à la parole, parce qu'un jour, en une heure de détresse inexprimable, au lendemain d'un cataclysme où avaient péri toutes mes affections et toutes mes espérances, je me suis retourné vers ceux que les circonstances mettaient le plus près de moi.

Mais accuser le témoin n'est pas répondre à l'accusation. Les faits restent : ils sont là, ineffaçables et, si puissant aventurier soit-on, il est moins facile de se défaire d'eux que d'un homme.

Au demeurant, je ne suis pas mort. Le fourbe acculé a tout brouillé : faits, logique, bon sens. Je répondrai.

Il m'accuse d'avoir accepté une mission de Millerand et de m'être constitué candidat ministériel à la Martinique.

C'est à la fois une équivoque et un mensonge. Ma mission, qui avait pour but des études économiques, ne devait pas être rémunérée ; et je ne l'avais sollicitée que pour hâter, aux colonies, l'application des lois ouvrières. J'avais, dans un moment d'erreur, je le reconnais, pensé que la présence d'un socialiste au pouvoir central, pouvait au moins servir à faire entrer le prolétariat colonial dans le droit commun social ! La mission ne dura que trois mois ; elle ne fut pas renouvelée, quand j'eus commencé ma propagande socialiste ! Celle-ci était, en effet, si peu ministérielle, que Millerand avait pris peur d'être interpellé par le représentant radical de la Martinique.

Il m'accuse d'avoir ménagé d'abord les réactionnaires pour accabler les radicaux, et d'avoir ensuite accablé les réactionnaires pour ménager les radicaux.

Nouveau mensonge et nouvelle équivoque. Mes camarades et moi, nous avons toujours et sans cesse affirmé nos principes, défini notre tactique socialiste, en face des

deux bourgeoisies des Antilles. Jusqu'au moment où je me désistai pour M. Percin, j'ai eu, à tous égards, l'attitude la plus nette et la plus énergique. Et, dans notre manifeste de désistement, le caractère de notre entente avec les républicains radicaux a été précisé et mis en relief de la façon la plus claire.

Nous n'avons laissé passer aucune occasion de dire son fait à la réaction capitaliste. Quand M. Gérault-Richard faisait sa tournée électorale, à la Guadeloupe, c'est-à-dire dès le mois de septembre 1901, le journal *Les Colonies*, dévoilant les desseins de ses amis usiniers, se déclara prêt à soutenir, à la Martinique, tout candidat socialiste contre le candidat du parti radical. Dans une protestation énergique, publiée par *Le Prolétaire*, notre comité fédéral répondit que jamais nous n'accepterions l'appui électoral « des bandits dont les mains sont tachées du sang de nos frères. »

Ce sont, au contraire, les capitalistes réactionnaires qui ne cessèrent, jusqu'aux élections, jusqu'après le premier tour de scrutin, de nous faire des avances, comme ils en firent à M. Gérault-Richard, à la Guadeloupe. Espérant pouvoir tirer argument contre la bourgeoisie républicaine de mes critiques à l'égard de toutes les bourgeoisies, le journal *Les Colonies* publia *in extenso* le discours-programme que je prononçai à mon arrivée à Saint-Pierre. Quoiqu'en dise M. Gérault-Richard, il y a des sténographes à la Martinique ; et M. Canques, rédacteur

aux *Colonies*, en était un. J'exigeai de lui, comme c'était mon droit, et comme c'est l'usage, en pareil cas, qu'il ne livrât pas mes paroles à l'imprimerie, sans m'en avoir soumis la sténographie. C'est ce qu'il fit. Rien de plus.

J'ai assimilé M. Knight et ses amis aux fusilleurs du François? C'est faux. Mes camarades du Groupe socialiste des Antilles et moi, nous nous sommes appliqués simplement à empêcher M. Gérault-Richard d'abdiquer toute dignité socialiste aux mains de M. Knight, dont il était devenu le commensal le plus assidu, dont la *Petite République* était devenue le porte-parole prévenant et zélé, et que M. Gérault-Richard, dans des dithyrambes, après boire, comparait à Schœlcher, l'émancipateur de la race noire. Un jour, nous avons dû même intervenir auprès de Jaurès, pour empêcher la publication, dans la *Petite République*, d'un article où le sénateur de la Martinique chantait les bienfaits du morcellement terrien et faisait l'éloge de l'individualisme paysan!

C'est à M. Knight que j'ai dû la nomination de ma femme comme professeur au pensionnat colonial de Saint-Pierre? C'est faux. Fournière, dans *Le Prolétaire*, a dit quelle énergie M. Knight avait déployée pour rendre impossible mon retour à la Martinique. Et M. Gérault Richard, dans une lettre adressée à M. H. Calonne, au François, au mois de juin 1902, se servit de ce grief pour essayer de justifier son alliance avec le parti usinier.

Le représentant le plus audacieux du socialisme d'affaires ose écrire que j'ai voulu ajouter à mes appointements de secrétaire du conseil général, les secours de la souscription internationale. Mensonge et équivoque encore. A mon arrivée à Paris, ayant tout perdu, j'étais dans le dénument le plus complet. C'est pour subvenir à mes frais de premier établissement que — quoique récemment nommé secrétaire du conseil général — le comité de secours m'alloua comme sinistré une subvention. Depuis, si mon secours, *réduit*, a été renouvelé, ma fonction m'a été enlevée. Je ne suis plus secrétaire du conseil général, le gouverneur Lemaire m'ayant révoqué, dès qu'il a su ma campagne.

L'associé de M. Maurice Dejean me dénonce comme coupable de félonie politique. Après le premier tour de scrutin, me désistant pour le candidat radical contre le candidat réactionnaire, j'ai demandé — n'ayant pas fait fortune dans le socialisme — qu'on m'avancât, pour l'envoi d'un cablogramme coûteux, les trois cents francs qui me manquaient.

Il est vrai, en effet, que non seulement je n'avais pas à ma disposition les ressources de M. Gérault-Richard, mais encore je n'avais pas comme lui, l'avantage de la franchise télégraphique que, soucieuse des intérêts politiques des usiniers, la compagnie du câble lui avait concédée.

Enfin, la logique ne perdant jamais ses droits, M. Gérault-Richard m'accuse de

vouloir vivre en rentier, à Paris, tout en me reprochant, comme un opprobre de courir après un emploi... à la Martinique.

Tels sont mes crimes politiques et privés. L'opinion jugera.

\* \* \*

Au reste, quoiqu'il en soit, quelle que soit mon ignominie ou mon honnêteté, ce n'est pas de moi qu'il s'agit.

Ce qui est en cause, c'est toute une série de faits que ne peuvent ensevelir les mensonges ou les calomnies accumulés.

De ces faits, M. Gérault-Richard ne parle pas ; et pour cause. Sur ce terrain, l'ancien bonisseur du Chat Noir, le politicien à la fortune rapide, aurait le verbe moins haut et l'injure moins facile. Mais quoi qu'il fasse, l'opinion socialiste est maintenant fixée sur sa politique aux Antilles. Quoi qu'il dise et quoi qu'il fasse contre nous, nous aurons du moins le mérite aux yeux de la classe ouvrière d'avoir négligé les services personnels qu'il pouvait nous rendre, de n'avoir voulu à aucun prix vendre notre silence, et de n'avoir pas voulu laisser passer sans protestation des ignominies qui seraient de nature à déshonorer le Parti socialiste dans nos pays.

Dans le *Socialiste*, je dus nécessairement abrégé mes explications. Je les complète

ici, ne voulant laisser dans l'ombre la moindre des perfidies ou des calomnies de M. Gérault-Richard.

Il m'impute à crime d'avoir — étant souffrant d'ailleurs — pris un congé, comme secrétaire du Conseil général, pour me rapprocher de mes amis de la Métropole, après une catastrophe dont j'ai été et reste encore une des victimes les plus éprouvées. Or — si crime il y a — M. Gérault-Richard en partage avec moi la responsabilité, car c'est sur sa prière qu'au mois de juillet dernier, le ministre des colonies adressa un cablogramme au gouverneur de la Martinique, pour rendre possible mon départ. Je bénéficiai ainsi d'une faveur qui fut accordé à beaucoup d'autres qui n'avaient point d'attaches, dans la Métropole, et qui n'avaient même pas l'excuse d'être sinistrés.

J'ai aussi commis l'énorme forfait d'apprendre au citoyen Nelson, secrétaire du groupe socialiste des Antilles, que les élections cantonales, devant avoir lieu, dans la colonie, huit jours après les élections législatives, le parti radical pour diminuer les chances de succès de la réaction, avait décidé de nous laisser le champ libre dans deux cantons, de façon que nous eussions quatre sièges, au Conseil général.

La lettre qui contenait ces renseignements — partie de la Martinique quatre jours avant la catastrophe — arriva à Paris le 17 ou le 18 mai. A ce moment-là, tous mes amis me croyaient mort. Tout ému d'avoir un der-

nier souvenir de moi, le citoyen Nelson porta la lettre à la *Petite République* et la fit lire à Jaurès et à M. Gérault-Richard avant de l'avoir lui-même entièrement lue. Dans cette missive, je disais au secrétaire du groupe socialiste des Antilles en quel embarras nous avait mis M. Gérault-Richard, avec ses cablogrammes, quelle émotion sa conduite avait provoquée dans la Martinique entière et l'obligation pénible où j'avais été d'emprunter trois cents francs pour sauver son honneur politique, et pour sauvegarder la dignité de notre parti. M. Gérault-Richard confisqua ce document, refusa de le rendre au citoyen Nelson, malgré les instances de celui-ci et malgré la prière de Jaurès. Après avoir ainsi voulu faire disparaître un témoignage qu'il jugeait devoir être accablant pour lui, le député de la Guadeloupe s'en sert aujourd'hui contre moi, en en citant quelques phrases isolées.

Mais M. Gérault-Richard étant, malgré tout, un homme candide, j'aurais, paraît-il, pour tromper sa bonne foi et pour surprendre la religion du comité de secours, dissimulé ma qualité de secrétaire du Conseil général.

Il est vraiment bien malheureux pour mon calomniateur que ce mensonge affreux se détruise lui-même. Je suis arrivé à Paris, le 24 juillet. Déjà tout le monde savait, à la *Petite République*, que j'avais trouvé un emploi. M. Gérault-Richard l'avait appris de mes camarades du groupe socialiste des Antilles. J'en causai moi-même avec lui

devant ces camarades, à mon arrivée. Les pièces de mon dossier, au Comité de secours (demandes de subventions, déclarations de pertes, etc.) sont autant de preuves que je n'ai jamais pensé à commettre une fraude qui eût été aussi puérile qu'inutile. Le ministère des colonies ne pouvait, en effet, ignorer que « j'émergeais au budget de la Colonie » et ma situation de sinistré, quelque discutable soit-elle, aux yeux de M. Gérault-Richard, ne pouvait être contestée par aucun homme de bonne foi.

Enfin, à bout d'argument, n'ayant pu, durant huit mois de lutte au Comité interfédéral, au groupe parlementaire, voire au Congrès de Bordeaux, ni diminuer ma force de résistance, ni atténuer aux yeux du Parti socialiste la gravité des événements de la Martinique, le député de la Guadeloupe invente, après la publication du *cas Gérault-Richard*, que je me serais séparé de lui parce qu'il aurait refusé de me faire obtenir du Comité de secours de « nouveaux subsides ». Malheureusement encore, pour ce diffamateur sans scrupules, cette dernière infamie vient trop tard. Il raconta lui-même à René Arot et à Calonne, membres de notre groupe, à Jaurès et à beaucoup d'autres socialistes, la scène que je lui fis à la *Petite République*, dans son propre bureau. Il en altéra, sans doute, le caractère, voulant mettre tous les torts de mon côté ; mais jamais il n'avait osé, jusqu'ici, en méconnaître les origines ni les causes.

Cette scène eut lieu vers le 15 septembre, au moment où m'étaient parvenues les premières informations sur les mesures draconiennes qui avaient été prises à l'égard des sinistrés, par l'administration de la Martinique et par le pouvoir central, mesures qui avaient eu pour conséquence, le 30 août, d'occasionner la mort de 3,000 travailleurs au Morne Rouge et à l'Ajoupa-Bouillon. M. Gérard-Richard ne voulut alors ni fixer lui-même, ni me laisser fixer les responsabilités administratives et capitalistes, à l'occasion de cette nouvelle hécatombe, je me séparai de lui pour ne jamais plus remettre les pieds dans l'établissement de M. Dejean.

D'autre part les premiers secours que je reçus me furent accordés, non pas à partir de mai, comme le prétend M. Gérard-Richard, mais à partir de juillet et pour quatre mois. Quand je me brouillai avec lui, je n'avais donc pas à demander de subvention nouvelle; et au mois d'octobre, le secours me furent renouvelés, sans difficultés, comme à tous les sinistrés. C'est ce qui lui permet de proclamer, sans hésitation, que j'ai « extorqué 400 francs » de plus à la Commission de secours.

Voilà les arguments que le député de la Guadeloupe a cru devoir opposer au *cas Gérard-Richard*. Je les ai discutés non point pour me défendre — ceux qui me connaissent ne penseraient pas à me le demander — mais pour mettre à nu la belle âme de mon diffamateur. Il n'a pas seulement fait

diversion. Pour me punir d'avoir accompli à son égard le devoir qui s'imposait à mes camarades et à moi, il a voulu aussi et surtout me discréditer. Il a cherché dans les malheurs qui m'ont accablé, des arguments contre ma délicatesse et mon honneur, mes seuls biens. Et après avoir ainsi procédé, il a annoncé à tous que je courais après un emploi!

A moins que M. Gérault-Richard prenne tous ses contemporains pour des imbéciles ou des brutes, je ne crois pas qu'il pense sérieusement que ses manœuvres inqualifiables aient tourné à son avantage.

Au reste, n'avoue-t-il pas déjà ses hontes politiques et électorales? Il ne dissimule pas que Fernand Clerc fut pour le parti nationaliste de la Martinique, le successeur désigné de M. Denis Guibert, le député sortant. Il ne dissimule non plus que c'est ce parti qui porte devant l'histoire la responsabilité de la fusillade du François. Mais sous prétexte que nous avons assimilé M. Knight et ses amis aux fusilleurs — j'ai déjà dit que *c'est absolument faux* — il déclare avec une candeur extrême qu'il crut devoir me conseiller de me désister en faveur de M. Clerc et, par conséquent, en faveur du parti des fusilleurs.

Il dit que mes camarades du groupe socialiste des Antilles, ayant résolu de me faire savoir qu'ils étaient d'accord avec moi, sur la question de mon désistement, il s'est rallié au cablogramme qu'ils m'envoyèrent à ce sujet. Il n'y a là qu'un mensonge de

plus. Comme on le verra plus loin, le groupe socialiste des Antilles lui inflige, sur ce point, le démenti le plus catégorique. Et, à supposer que cette légende fût une vérité, la conduite postérieure du député de la Guadeloupe n'en serait pas moins condamnable.

M. Gérault-Richard ajoute que M. Clerc « s'était engagé à marcher d'accord avec la défense républicaine au point de vue politique et à suivre le groupe socialiste dans la voie des réformes ouvrières ». Mais de quel droit se substituait-il à la fédération de la Martinique pour recevoir ou pour apprécier les engagements de M. Clerc ?

Il affirme, au surplus, qu'il connaissait bien moins M. Clerc que M. Percin dont nous lui avons dit beaucoup de mal : comment pouvait-il croire aux engagements d'un homme qu'il connaissait si peu ? Comment pouvait-il lui faire crédit au point de vouloir imposer sa candidature à la Fédération de la Martinique ?

A vrai dire, il n'est pas étonnant que le rédacteur en chef de la *Petite République* se soit si bien entendu avec les capitalistes, aux Antilles. Parvenu du socialisme d'affaires, il a acquis la mentalité et les mœurs capitalistes. Aussi prend-il des airs de grand patron avec les militants pauvres. De même que les détenteurs des moyens de production disent aux ouvriers : « Nous vous donnons, ou nous vous procurons du travail, vous devez servir nos desseins politiques ou économiques », M. Gérault-Richard semble vouloir soutenir que les prolétaires intellec-

tuels qui sont forcés d'aller demander du travail à l'Etat-patron, doivent abdiquer toutes leurs libertés, aux mains de ceux qui les emploient ou qui leur procurent des emplois. Parce qu'il m'aurait rendu des services, très ordinaires, d'ailleurs, entre gens du même parti, il m'interdit de m'adjoindre à mes camarades pour contrôler et critiquer sa conduite politique aux Antilles. Parce que j'ai accepté une mission de Millerand, il m'interdit le droit de penser qu'un député socialiste ne peut — sans froisser les sentiments les plus nobles du prolétariat organisé — voter le budget des cultes et s'associer à des poursuites contre les publications antimilitaristes.

Quoi ! on répudie sa femme ; on se brouille avec des êtres chers, pour ses convictions. Et l'on ne pourrait se séparer d'un élu dit socialiste, quand on aurait acquis la certitude qu'il trahit les intérêts du socialisme.

Par ses prétentions aussi ridicules qu'outrageantes pour la dignité et la fierté socialistes, par l'aisance avec laquelle il se livre, sans hésitation et sans honte, au jeu des petits papiers, M. Gérault-Richard révèle à tous les militants conscients que — lui qui, hier encore, traînait la savate et courait la pièce de cent sous, — il voudrait de plus en plus développer autour de sa personne cette domesticité qui n'a été déjà que trop pernicieuse.

Eh bien ! dussé-je mériter encore les injures du très délicat et très spirituel rédacteur en chef de la *Petite République*, je pro-

clame que l'esprit de camaraderie, même entretenu par de petits services personnels, ne doit point faire oublier les principes et les règles de discipline qui sont la sauvegarde et l'honneur du parti socialiste ; je proclame, à l'encontre du paternalisme intéressé et dégradant de tous les Gérault-Richard, la nécessité pour le prolétariat manuel et intellectuel de créer des organismes pouvant servir d'intermédiaire entre les salariants de toutes catégories et les salariés de toutes catégories, pour l'obtention des places et des gagne-pain, sans qu'il puisse y avoir la moindre dépendance de l'employé à l'employeur ou à l'intermédiaire.

Le patronat socialiste serait le pire des patronats. Nous devons en combattre toutes les manifestations, comme nous devons nous insurger contre tout ce qui peut entacher l'honneur de notre Parti.

Au reste, pour bien juger la conduite de M. Gérault-Richard, ceux qui ont lu son article calomnieux et diffamatoire du 30 avril, voudront, avant même de lire cette brochure, faire demander au *Mouvement Socialiste*, 10, rue Monsieur-le-Prince, Paris, *La Question de la Martinique* et le *Cas Gérault-Richard*. Je suis, à l'avance, fixé sur les appréciations qu'ils porteront sur les mœurs électorales et les procédés de discussion du député de la Guadeloupe. Celui-ci pourra continuer à vivre à l'ombre du talent de Jaurès, à promener sa vanité arrogante de parvenu dans les milieux officiels,

avec des gants gris perle et des huit-reflets; je ne crois pas qu'il puisse se vanter de l'estime sincère et probe de beaucoup de militants socialistes.

J. LAGROSILLIÈRE.

ORDRE DU JOUR  
DU GROUPE SOCIALISTE DES ANTILLES

(*Séance du samedi 9 mai 1903.*)

C'est par le groupe socialiste des Antilles et sous sa responsabilité collective qu'a été publiée et mise en circulation la brochure sur le cas Gérault-Richard.

La mauvaise volonté de ce représentant dit socialiste à l'égard des prolétaires sinistrés de la Martinique, si brutalement traités et sacrifiés par l'Administration de la colonie; les difficultés de toutes sortes qu'il a suscitées à la Fédération socialiste de la Martinique et au groupe socialiste des Antilles dans les milieux où il exerce de l'influence, notamment au groupe parlementaire socialiste, au Ministère des Colonies, etc.; sa complicité avérée et persistante avec les usiniers de la Martinique et l'administration qui leur est toute dévouée; telles sont les raisons pour lesquelles le groupe socialiste des Antilles a cru de son devoir d'expliquer à tous la nature, l'origine du conflit qui le mettait aux prises avec le député de Pointe-à-Pitre et par la même occasion de répudier toute solidarité avec cet étrange socialiste. C'est ce que le groupe, à bout de patience, a fait dans une brochure dont la documentation est précise et la forme extrêmement modérée.

Répondant, dans la *Petite République* datée du

30 avril, à cette publication qui a fait sensation dans les milieux socialistes et *se sentant touché*, Gérault-Richard, sur la question de son alliance politique avec le patronat martiniquais et notamment avec M. Clerc, usinier, ergote et plaide l'ignorance.

D'abord, la bonne foi d'un socialiste digne de ce nom ne pouvait être surprise en matière électorale et politique par les hommes du parti capitaliste et usinier. A plus forte raison, après les campagnes menées, avec le concours du même Gérault, par le groupe socialiste des Antilles, en avril-mai 1899, contre le patronat de la Guadeloupe qui, dans la presse bourgeoise de la métropole, faisait traiter d'incendiaires les prolétaires de cette île, et en février 1900, après les événements du François contre le patronat de la Martinique qui avait fait fusiller 23 ouvriers grévistes, alors que toutes les fois nous avons eu en face de nous M. Clerc, grand usinier de la Guadeloupe et de la Martinique, et qui était l'âme de la campagne négrophobe et réactionnaire.

D'ailleurs, après le premier tour de scrutin aux élections législatives dernières, la Fédération socialiste de la Martinique n'était-elle pas mieux placée que quiconque pour juger de la situation et, quand elle suivait, pour le second tour, la tactique suivie par toute la France socialiste, comment expliquer que Gérault-Richard ait pu envoyer à la Martinique des cablogrammes en faveur de la candidature Clerc? De plus, averti par les socialistes de la Martinique qui furent unanimes à le blâmer de la faute grave qu'il commettait, en faisant alliance avec

l'usinier Clerc, il est surprenant qu'il vienne aujourd'hui jouer l'ignorance et plaider la bonne foi.

C'est en vain que pour donner le change l'*allié de la réaction coloniale* prend à partie le citoyen Lagrosillière qu'il *poursuit d'injures et de mensonges venimeux*. Après la campagne que notre énergique camarade vient de mener, par ordre du groupe socialiste des Antilles, dans la presse socialiste non soumise aux ministères, et qui lui a valu d'être révoqué de son emploi de secrétaire du Conseil général de la Martinique par un abus de pouvoir du gouverneur réactionnaire de la Martinique et d'être l'objet des injures quotidiennes du journal nationaliste de cette colonie, il restait à l'usine et au patronat antillais de le taire diffamer dans la *Petite République*, par leur fidèle allié.

Le groupe saisit cette occasion de féliciter Lagrosillière pour l'agitation qu'il a faite autour de la question de la Martinique et oppose avec satisfaction aux moyens répugnants employés par nos adversaires pour essayer de le disqualifier et de diminuer la question même de la Martinique, la sympathie et la juste estime que sa droiture et sa loyauté de militant lui ont values dans le Parti socialiste. De plus le groupe lui renouvelle le mandat de continuer l'œuvre commencée et dont le progrès, comme le prouve la motion du Congrès de Bordeaux qui est la condamnation de l'attitude générale de Gérault-Richard, est fait pour inquiéter tous ceux qui, coupables ou complices, ont pris la responsabilité des scandales dont le prolétariat sinistré de la Martinique souffre encore.

Ont signé :

Th. Nelson, R. Odéide, P. Sullier, R. Estienne, René Arot, M. Coletas, M. Ménil, Eugène Adotte, Arsène Audran.

---

Le groupe socialiste déclare qu'à aucun moment Gérauld-Richard ne s'est associé à lui pour demander à Lagrosillière son désistement en faveur du radical Percin, qu'il a toujours persisté dans le désir de l'alliance avec l'usurier Clerc. S'il a donné l'hospitalité de la *Petite République* datée du 6 mai 1902 à une communication signée du secrétaire du groupe (1), il ne s'ensuit nullement qu'il ait partagé l'avis du groupe. Pressé par les socialistes de la Martinique qui, en présence de son attitude, voulaient absolument dégager leur responsabilité, il a dû leur laisser la parole dans son journal. Son parti pris était tel, son sentiment tellement connu, que le groupe s'est abstenu de lui demander sa cotisation pour couvrir les frais du cablogramme envoyé à Lagrosillière.

*Pour copie conforme et par ordre :*

TH. NELSON, *secrétaire.*

(1) Le secrétaire était alors le citoyen V. Calonne.

---

IMPRIMERIE DE CH. NOBLET ET FILS, RUE CUJAS, 13, PARIS

---



